VILLE D'APT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 23 mars 2021 16 heures 30

-:-:-:-:-:-:-:-

GF/VC

N° 002659

Finances - Adoption du Compte de Gestion 2020

Affiché le :

2 5 MARS 2021

Le mardi 23 mars 2021 à 16 heures 30 le Conseil Municipal, convoqué le 17 mars 2021, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de Dominique SANTONI, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS: Mme Dominique SANTONI (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), M. Cédric MAROS (3ème adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjoint), M. Yannick BONNET (7ème adjoint), Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. André LECOURT (Conseiller municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller municipal), Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS (Conseiller municipal), Mme Sabrina HARCHACHE (Conseiller municipal), M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Conseiller municipal), Mme Sandrine, BEAUTRAIS (Conseiller municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseiller municipal), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal), Mme Amélie LEBRETON (Conseiller municipal), M. Nathan SAIHI (Conseiller municipal), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller municipal), Mme Céline, CELCE (Conseiller municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseiller municipal), M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal)

ONT DONNÉ PROCURATION: M. Jean-Louis CULO (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er adjoint), M. Pierre DIDIER (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), Mme Laurence GUIGOU (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire), Mme Céline RIGOUARD (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Céline CELCE (Conseiller municipal)

ABSENTS EXCUSÉS: Mme Julie BOVAS (Conseiller municipal)

ABSENTS:

La séance est ouverte, M. Nathan SAIHI est nommé Secrétaire.

VOTES POUR: 29

VOTES CONTRE: 0

ABSTENTION(S): 0

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales :

Vu l'instruction comptable M14;

Vu le débat d'orientation budgétaire mené en séance du Conseil Municipal du 2 février 2021 :

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances du 16 mars 2021.

Après s'être assuré que le comptable public :

- A repris dans ses écritures :
 - o Le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020,
 - o Celui de tous les titres de recettes émis,
 - o Celui de tous les mandats de paiement ordonnancés.

Accusé de réception en préfecture 084-218400034-20210325-2659-DE Date de télétransmission : 25/03/2021 Date de réception préfecture : 25/03/202

A procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures,

Considérant, que le document est consultable au service des finances,

LE CONSEIL, A L'UNANIMITE

Déclare, que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2020 par le Comptable, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part ;

Autorise, Madame le Maire, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE Dominique SANTONI

Accusé de réception en préfecture 084-218400034-20210325-2659-DE Date de télétransmission : 25/03/2021 Date de réception préfecture : 25/03/2021